

**Thiers Dore
et Montagne**
L'INTERCO

Communauté de communes
Thiers Dore et Montagne
47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS
contact@cctdm.fr
04.73.53.24.71
www.cctdm.fr

Conseillers en exercice :

58

Conseillers présents.:

45

Suppléants ayant voix
délibérative :

3

Conseillers représentés :

7

Total votants :

55

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 NOVEMBRE 2022 à 18H30

Séance présidée par : Tony BERNARD, Président

Date de la convocation : 21 novembre 2022

Le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 29 novembre 2022 à 18h30, 47 avenue du Général De Gaulle – 63300 THIERS.

Conseiller.e.s présent.e.s :

Jean-Éric GARRET, Bernard LORTON, Olivier CHAMBON, Maryse BARGE, Jean-Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Philippe CAYRE, Catherine MAZELLIER, Mohamed OULABBI, Jean-Michel LAVEST, Thomas BARNERIAS, Daniel BERTHUCAT, Chantal CHASSANG, Yves GACON, Michel GONIN, Éric CABROLIER, Jany BROUSSE, Patrick SAUZEDDE, Marina DA COSTA, Pépita RODRIGUEZ, André DEBOST, Alexandra VIRLOGEUX, Daniel BALISONI, Didier ROMEUF, Frédéric CHONIER, Frédérique BARADUC, Rachel BOURNIER, Serge THEALLIER, Stéphane RODIER, Hélène BOUDON, Sophie DELAIGUE, David DEROSSIS, Isabelle FUREGON, Pierre CONTIE, Michel COMBRONDE, Monique DURAND-PRADAT, Sylvain HERMAN, Martine MUNOZ, Éric BOUCOURT, Francis ROUX, Farida LAÏD, Jean-François DELAIRE, Pierre ROZE.

Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Atlantique DE LAVERNAY à Christiane SAMSON
Ghislaine DUBIEN à Jany BROUSSE
Bernard VIGNAUD à Tony BERNARD
Claude GOUILLON-CHENOT à Sylvain HERMAN
Catherine PAPUT à Pierre CONTIE
Didier STURMA à Isabelle FUREGON
Didier CORNET à Daniel BALISONI

Conseiller.e.s absent.e.s excusé.e.s : Ludovic COMBE, Michel COUPERIER, Caroline GUELON, Georges LOPEZ, Serge FAYET, Tahar BOUANANE.

Conseiller.e.s ayant voix délibérative : Christine PETRUCCI, Alain DESCOLS, Marc BONNOT.

Secrétaire de séance : Pierre CONTIE

MISE A JOUR DU TABLEAU DES EMPLOIS SUITE A MODIFICATION DE LA DURÉE DE SERVICE

Rapporteur : Philippe BLANCHOZ, Vice-Président

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment les articles R.2313-3 et L.2313-1 ;

Vu le Code Général de la Fonction Publique, article L 542-2.

Il appartient donc au Conseil Communautaire de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services (création – suppression – modification de la durée hebdomadaire des postes).

Compte tenu de la réorganisation du service Entretien, suite aux préconisations du Cabinet ABC Hygiène, il convient de modifier la durée hebdomadaire des emplois correspondants.

Le Comité technique a émis un avis favorable en date du 07 octobre 2022 concernant les suppressions et les modifications de durée hebdomadaire supérieure à 10%.

Le Rapporteur propose à l'Assemblée, à compter du 01 janvier 2023 :

- La suppression d'un emploi d'adjoint technique à temps non complet de 18.75/35^{ème}

Et simultanément

- La création d'un emploi d'adjoint technique à temps non complet à raison de 23.50/35^{ème}
- La suppression d'un emploi d'adjoint technique à temps non complet (33.50/35^{ème})

- De modifier la durée hebdomadaire des emplois ci-dessous :
 - Un emploi d'adjoint technique de 28/35^{ème} à 29.50/35^{ème}
 - Un emploi d'adjoint technique principal 1^{ère} classe de 29.75/35^{ème} à 30/35^{ème}
 - Un emploi d'adjoint technique principal 1^{ère} classe de 33.50/35^{ème} à 35/35^{ème}
 - Un emploi d'adjoint technique principal 2^{ème} classe de 31.50/35^{ème} à 35/35^{ème}
 - Un emploi d'adjoint technique de 33.50/35^{ème} à 31/35^{ème}

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Adopte** la proposition du Rapporteur ;
- **Approuve** la modification du tableau des emplois à compter du 01 janvier 2023.

TOTAL VOTANTS : 55

Conseillers présents : 48

Représentés : 7

Non-participation :

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 55

Pour : 55

Contre :

Abstentions:

Le secrétaire de séance



Pierre CONTIE

Pour ampliation certifiée conforme,

Le Président,



Tony BERNARD,
Maire de Châteldon

